

DÉCISION DU MAIRE

N° : 24 D 131

DOMAINE : 8.9 Culture

Objet : Convention de partenariat avec l'association « La Cabre d'or » – Pièce de théâtre « Les Assassins associés » - 3 juillet 2024.

Le Maire,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal n°21051002 du 10 mai 2021 portant délégations d'attributions du conseil municipal au maire ;

Vu le projet de convention de partenariat ci-annexé établi entre l'association « La Cabre d'or » et la commune de Marignane ;

Considérant que cette prestation d'animation proposée s'inscrit pleinement dans la politique culturelle de la commune,

DÉCIDE :

- D'autoriser la signature de la convention de partenariat avec l'association « La Cabre d'or » portant sur la représentation d'une pièce de théâtre « Les Assassins associés » le 3 juillet 2024 en cour carrée du château de Covet, à titre gratuit.

Fait à Marignane, le 17 MAI 2024

Le Maire,
Éric LE DISSÈS



Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisie dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.